



# Rapport annuel 2024

Unis depuis 100 ans  
pour bâtir l'avenir de notre système de santé

# Sommaire

## Édito | 03

Être à la hauteur des défis, toujours

## Défense et représentation des établissements publics | 04

SRS 2023-2028 : un recours pour une meilleure prise en compte des réalités du terrain

Crise des financements : alerte sur la hausse des cotisations CNRACL

L'urgence hospitalière : vers une réforme nécessaire

Un dialogue institutionnel constant

## Soutien et accompagnement des établissements adhérents | 07

Handicap et inclusion : des initiatives structurantes

Les défis de la psychiatrie

## Communication et valorisation des établissements publics | 09

Des événements structurants pour fédérer et mobiliser

Une présence médiatique active pour défendre les établissements

Un engagement renforcé sur les réseaux sociaux et le web



# Édito

## Être à la hauteur des défis, toujours

L'année 2024 a été une année de vérité pour notre système de santé. Vérité sur l'état de nos établissements, sur les tensions croissantes qui pèsent sur nos professionnels, mais aussi sur notre capacité collective à faire face.

Face aux défis financiers inédits, avec une crise budgétaire qui s'intensifie et des charges qui explosent, la FHF Grand Est a mobilisé toutes ses forces. Nous avons interpellé, négocié, proposé. La hausse brutale des cotisations CNRACL ? Inacceptable sans compensation.



Nous l'avons dit haut et fort et nous continuerons à exiger des mesures de soutien à la hauteur des enjeux.

2024, c'est aussi l'année où les urgences ont de nouveau craqué. L'hôpital public est trop souvent laissé seul pour absorber le choc d'un système de santé désorganisé. Nous avons défendu l'idée d'un rééquilibrage des responsabilités, en exigeant un engagement plus fort de tous les acteurs du soin.

Mais 2024 n'a pas été qu'une année de combats. C'est aussi une année d'innovation et de transformation. Nous avons vu émerger des projets ambitieux, portés par nos établissements, pour moderniser les infrastructures, renforcer la prise en charge en psychiatrie, développer la responsabilité populationnelle et faire de la prévention un véritable levier de santé publique.

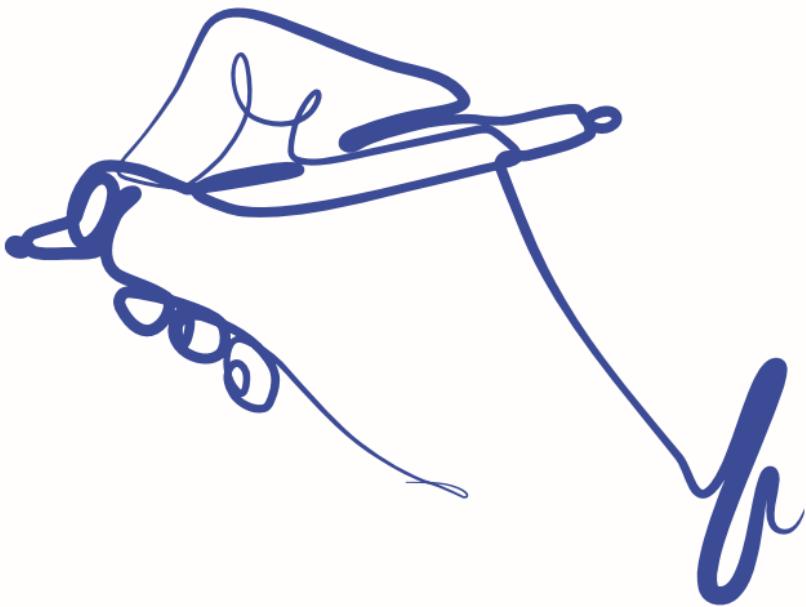
Les défis à venir sont colossaux. Mais une chose est sûre : nous sommes prêts à les relever. La FHF Grand Est continuera à défendre, représenter et accompagner chaque établissement, chaque professionnel, chaque patient, avec une seule boussole : l'accès à des soins de qualité pour tous.

L'heure n'est plus aux demi-mesures. En 2025, nous devrons exiger plus, proposer mieux et agir plus vite. C'est à ce prix, et à ce prix uniquement, que nous pourrons garantir l'avenir du service public hospitalier et médico-social.

Merci aux équipes engagées au quotidien, aux élus qui soutiennent notre combat, aux partenaires qui nous accompagnent. C'est ensemble que nous transformerons en profondeur notre système de santé.

**Arnaud Robinet,**  
Président de la FHF  
Président de la FHF Grand Est





01

DÉFENSE ET  
REPRÉSENTATION DES  
ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS

# SRS 2023-2028 : un recours pour une meilleure prise en compte des réalités du terrain

La mise en œuvre du Schéma Régional de Santé (SRS) 2023-2028 a suscité des inquiétudes. Les établissements publics ont souvent été peu consultés et leurs besoins mal pris en compte.

Estimant que le SRS manquait d'équilibre et de vision prospective, la FHF Grand Est, avec d'autres fédérations, a déposé un recours gracieux et hiérarchique.

Les critiques portaient sur :

- Un manque de concertation
- Une évaluation insuffisante des besoins en soins critiques, urgences et HAD
- Des arbitrages territoriaux discutables

Des ajustements concrets ont été demandés. Le 8 juillet 2024, la ministre a partiellement retiré la décision implicite de rejet, annulant les objectifs quantitatifs pour la zone 10. Cela a permis une réévaluation plus équilibrée des implantations. Un travail a aussi été engagé sur l'HAD. La FHF restera vigilante en 2025.



## Crise des financements : alerte sur la hausse des cotisations CNRACL

Avec un passage du taux de cotisation de 34,65 % en 2025 à 43,65 % en 2028, cette mesure va alourdir considérablement la charge budgétaire des hôpitaux et EHPAD publics.

Nos actions :

- Interpellation des pouvoirs publics pour exiger une compensation budgétaire immédiate
- Plaidoyer auprès des parlementaires pour faire annuler ou ajuster cette réforme
- Mobilisation médiatique et institutionnelle pour alerter sur les conséquences pour le service public

Nous restons vigilants et offensifs sur ce dossier, afin que cette réforme ne fragilise pas davantage un secteur déjà sous tension.

# L'urgence hospitalière : vers une réforme nécessaire

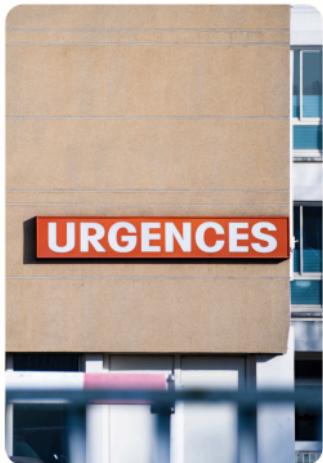
Les services d'urgences du Grand Est sont à bout de souffle.

La saturation des établissements publics, l'explosion des passages aux urgences psychiatriques (+21 % en cinq ans) et le manque de régulation du premier recours sont autant de défis structurels qui exigent des décisions fortes et rapides.

Notre position :

- Un financement ciblé et adapté pour les urgences publiques
- Le développement des structures alternatives (centres de soins non programmés, antennes de médecine d'urgence)
- Une coopération renforcée avec la ville pour assurer une prise en charge en amont

Nous avons soutenu les recommandations de la Cour des comptes sur la réorganisation des soins non programmés et nous plaident activement pour un cadre opposable à tous les acteurs, afin que le poids des urgences ne repose pas exclusivement sur les hôpitaux publics.



## Un dialogue institutionnel constant

Tout au long de l'année, nous avons porté nos revendications dans les instances décisionnelles et auprès des élus :

- Dialogue amélioré avec l'ARS Grand Est sur les réformes en cours (PDSES, financement SMR, réorganisation de l'offre)
- Lien avec les élus pour faire évoluer les arbitrages budgétaires, malgré l'instabilité parlementaire
- Participation aux groupes de travail régionaux et nationaux sur la transformation de l'offre de soins

La FHF Grand Est restera en première ligne pour garantir que les établissements publics ne soient ni oubliés ni affaiblis dans les réformes à venir.



02

SOUTIEN ET  
ACCOMPAGNEMENT  
DES ÉTABLISSEMENTS  
ADHÉRENTS

En 2024, la FHF Grand Est a renforcé son accompagnement des établissements publics face aux tensions budgétaires, aux enjeux d'attractivité et aux transformations organisationnelles, en apportant des réponses concrètes.

## Handicap et inclusion : des initiatives structurantes

L'inclusion des personnes en situation de handicap est un axe structurant de nos actions en 2024. Deux initiatives pour favoriser l'accessibilité des établissements de santé et médico-sociaux ont été particulièrement marquantes :

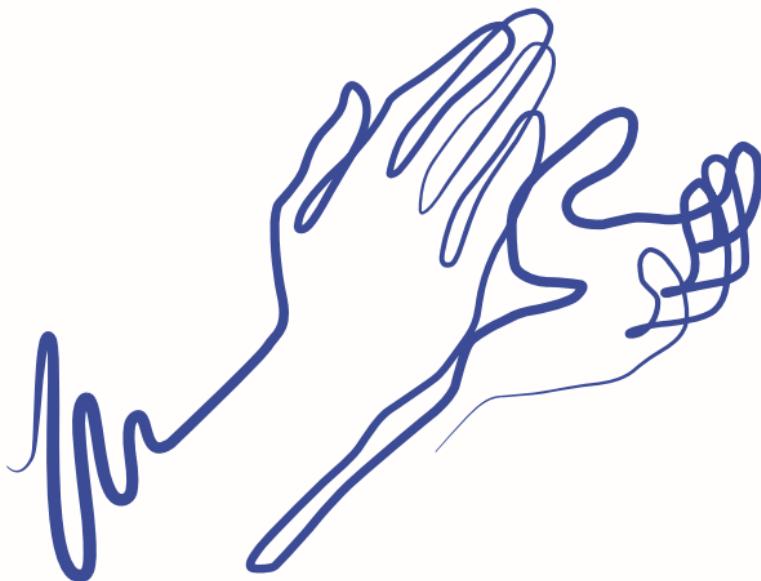
- Le colloque régional sur la mutualisation des politiques handicap au CHR Metz-Thionville, organisé par le RHM Grand Est
- Le dispositif Handiconsult, mis en avant en podcast sur notre chaîne YouTube.



## Les défis de la psychiatrie

En 2024, la psychiatrie publique a continué de faire face à une crise structurelle profonde, marquée par une pénurie de professionnels, une augmentation des besoins et des difficultés d'accès aux soins.

Face à cette situation, la FHF a publié en 2024 un document de référence, appelant à une réforme en profondeur de l'organisation des soins psychiatriques. Ce document propose quatre axes majeurs, que nous soutenons pleinement en région : réorganiser l'offre de soins psychiatriques, moderniser la prise en charge des patients, renforcer les coopérations et le travail en réseau, valoriser et rendre plus attractifs les métiers de la psychiatrie.



**03**

**COMMUNICATION ET  
VALORISATION DES  
ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS**

À travers nos publications sur LinkedIn, nos vidéos, nos événements et nos interventions médiatiques, nous avons renforcé notre visibilité et affirmé notre rôle de porte-voix des établissements du Grand Est.

## Des événements structurants pour fédérer et mobiliser

- Congrès régional « Hors piste » (juin 2024, Strasbourg)
  - Un événement phare réunissant plus de 150 décideurs hospitaliers et médico-sociaux.
  - Tables rondes et échanges sur les leviers d'innovation dans l'hôpital public.
  - Participation de figures institutionnelles et de professionnels engagés.
- Participation à la Foire de Châlons : « 100 ans au cœur de la santé »
  - Une exposition immersive retraçant l'histoire et les évolutions du service public hospitalier.
  - Collaboration avec l'ANFH Grand Est pour valoriser les métiers et les parcours professionnels dans la santé.
  - Un événement grand public ayant permis de sensibiliser plusieurs milliers de visiteurs.
- SantExpo 2024 : une vitrine pour l'hôpital public
  - Présence de la FHF Grand Est à cet événement national incontournable.
  - Promotion des initiatives innovantes portées par nos établissements.
- Semaine régionale des métiers de la santé (avril 2024)
  - 60 établissements ouverts au public pour faire découvrir les carrières hospitalières.
  - 3 800 visiteurs accueillis sur 220 créneaux de découverte des métiers.
  - Un dispositif inédit en partenariat avec l'ARS et les autres fédérations.

## Une présence médiatique active pour défendre les établissements

- Hausse des cotisations CNRACL : prise de parole d'Arnaud Robinet pour dénoncer l'impact financier sur les hôpitaux et EHPAD publics.
- Crise des urgences : soutien aux propositions de réorganisation formulées par la Cour des comptes.
- Difficultés financières des EHPAD publics : participation aux débats sur le financement du secteur médico-social.
- L'objectif pour 2025 est de renforcer encore notre visibilité en structurant une communication plus offensive sur les enjeux stratégiques pour les établissements publics.

## Un engagement renforcé sur les réseaux sociaux et le web

En 2024, notre présence en ligne a connu une croissance significative, portée par une stratégie de contenu engageante et réactive.

- LinkedIn : notre principal canal de communication, où nous avons relayé les actualités des établissements, les prises de position institutionnelles et les événements phares de la fédération.
- YouTube : diffusion de vidéos de sensibilisation et de témoignages d'acteurs du service public hospitalier.
- Site web : enrichissement des contenus, avec la mise en ligne de dossiers thématiques et de ressources pour nos adhérents.

